

TUNIS, LE CANADA ET L'ENVIRONNEMENT

Le Canada se prépare activement pour la grande Conférence ministérielle francophone sur l'Environnement, qui se tient à Tunis du 19 au 23 avril.

Cette réunion a pour but d'élaborer une politique commune au sein de la Francophonie avant la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement, qui aura lieu à Rio de Janeiro, au Brésil, l'an prochain. La Conférence de Tunis a également pour objet la formulation d'un programme d'action strictement francophone dans ce domaine.

Lors de la Conférence de Tunis, trois documents seront offerts aux participants : (1) *Solidarité francophone et enjeux pour le développement*, qui analysera la situation environnementale par secteurs socio-économiques tels l'agriculture, la foresterie, l'élevage, l'énergie, etc., (2) *La Francophonie et les enjeux environnementaux internationaux*, qui étudiera les problèmes comme le climat, les forêts mondiales, parmi d'autres, dans leurs aspects internationaux, et (3) *Stratégie de coopération et Propositions*, qui servira de base à la préparation d'un Plan d'Action de la Francophonie dans ce secteur crucial.

Les ministères fédéraux et provinciaux concernés, au Canada, chargés de l'Environnement, sont à mener actuellement des recherches soutenues en vue de la participation à cette conférence d'importance pour l'avenir non seulement des pays francophones mais du monde entier. ■

PROGRAMME CANADIEN POUR DES INSTITUTIONS DE NIVEAU COLLÉGIAL EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Le ministre des Relations extérieures et du Développement international, M^{me} Monique Landry, vient de signer une entente avec le directeur des services internationaux de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), M. Jean Brabant, pour la réalisation d'un important programme de renforcement des ressources humaines et institutionnelles, à l'intention des institutions d'enseignement de niveau collégial en Afrique francophone.

La contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), évaluée à 11 millions de dollars, sera échelonnée sur cinq ans. Cette contribution permettra, entre autres, l'élaboration de nouveaux programmes d'étude, l'amélioration des programmes existants ainsi que le développement des capacités de gestion des institutions africaines.

«Le partenariat qui se concrétisera entre les institutions collégiales du Canada et celles de l'Afrique fran-

cophone, contribuera à la prise en charge par les Africains de leur formation technique», a déclaré M^{me} Landry. «Ce programme démontre bien la volonté canadienne de participer davantage à la mise en valeur des ressources humaines des pays d'Afrique, membres de la Francophonie», a-t-elle ajouté.

L'Association des collèges communautaires du Canada sera responsable de ce programme et fera appel, pour la planification et la réalisation des projets, à des institutions canadiennes d'enseignement public de niveau collégial qui dispensent des programmes de formation en français. Ce programme s'adresse, pour l'instant, à 13 pays d'Afrique subsaharienne et de l'Océan Indien qui sont membres de la Francophonie. Une première mission d'identification de projets a été réalisée dans les pays suivants : le Congo, Madagascar, la Mauritanie, la République centrafricaine et le Tchad. ■



Les chefs d'État et de gouvernement, lors du Sommet francophone de Québec, en septembre 1987.